

Blanche ; mais qu'a-t-on besoin de texte écrit quand la loi est gravée dans l'âme même de la population ? Peut-on admettre que ce peuple, qui est protestant dans la proportion de 30 à 1, et de plus, profondément attaché à son culte, condescende à hisser au fauteuil présidentiel un catholique ? Pense-t-on que cette race anglo-saxonne qui n'admet point d'égalité, se donne volontairement, par le suffrage universel, un chef de race latine ? L'histoire n'aurait donc plus ses enseignements, et la nature des hommes aurait abdiqué tous les instincts qu'on lui connaît.

Mais au moins, diront les Canadiens-Français, nous conserverons notre autonomie sociale ; nous resterons maîtres chez nous ! La fédération laisse à chaque état américain sa vie propre. Encore une illusion dont il faut vous dégonfler. Bientôt vous vous verrez envahis et débordés par les masses profondes de vos nouveaux compatriotes américains *sui generis* ou naturalisés, parmi lesquels des Allemands en phalanges serrées. Une nuée d'après faméliques politiques s'abattra sur vos villes et jusques dans vos hameaux, pour en extraire la substance. Le haut commerce, les emplois lucratifs, les grasses sinécures deviendront la proie de ceux qui sauront le mieux flatter les passions politiques du parti dominant, et se fondre le plus servilement dans le grand creuset américain. Si vous résistez à l'assimilation, vous serez frappés d'ostracisme ; si vous cédez vous n'existerez plus comme population distincte. Ou la misère, ou l'effacement, choisissez ! C'est entre les deux cornes de ce dilemme que se trouvent placés, en ce moment, vos cousins de la Louisiane.

On l'a dit, mais on ne saurait trop le répéter : au point de vue de vos aspirations françaises, au lieu de deux millions d'adversaires avec lesquels vous êtes actuellement aux prises, vous en aurez soixante et quelques millions à combattre. Ce sera là le plus clair de vos profits. Malgré votre héroïsme, vous croyez-vous de taille, armés de quinze à dix-huit cent mille congénères, à lutter contre cette avalanche humaine ? ”

FEU MGR LEGARÉ.

Le deuil couvre en ce moment Québec, qui vient de perdre un de ses hommes les plus distingués, l'un de ses belles figures, dans la personne de Mgr Legaré.

Saint prêtre, prélat éminent, savant théologien, délicat lettré, l'un des têtes dirigeantes de l'archidiocèse, aimé, respecté de tous sans une seule exception, Mgr Legaré a été tout cela. Aussi sa mort rapide cause-t-elle un véritable chagrin dans toute la ville et dans tout l'archidiocèse. C'était une de ces belles et nobles figures qui passent sur la terre, laissant après elles le parfum de toutes les vertus du cœur et de l'esprit. L'archidiocèse perd en lui un administrateur éclairé et habile ; Son Eminence le Cardinal Taschereau, dont il était l'ami en même temps que l'avisé et le bras droit et dont il avait été confrère de collège, perd un auxiliaire précieux ; l'Eglise et la société perdent un esprit large et conciliant, un sage conseiller.

Mgr Legaré était particulièrement un grand favori auprès du jeune clergé, qui lui était très attaché. C'est là que nous avons appris, par une foule de petits traits touchants, à révéler davantage sa mémoire. Le savant prélat, l'un des meilleurs docteurs en théologie de l'Université, occupant une des plus hautes positions de la hiérarchie ecclésiastique, consulté comme une autorité dans les lettres, qu'il avait étudiées avec brillant succès chez les Carmes en France, savait au besoin se faire petit avec les petits. Toujours sérieux, courtois et affable, il avait une patience et une charité sans bornes avec les pauvres, qui allaient à lui avec confiance ; il passait des heures à écouter le récit de leurs peines et ils s'en retournaient consolés.

Mgr Legaré n'avait que 58 ans. Il était né à St-Roch le 16 février 1832, fils de Sieur Ignace Legaré et de Dame Julie Bigaouette.

Il fit ses études au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 18 septembre 1858, il devint immédiatement après professeur au Séminaire.

Il a été prêtre directeur de cette institution jusqu'en 1879. Pendant cette intervalle, il a été successivement professeur de belles-lettres, directeur du Petit Séminaire, professeur de rhétorique, directeur du Grand Séminaire et professeur de théologie morale.

En 1853, pendant qu'il était encore ecclésiastique, il se rendit à Paris, où il suivit pendant quatre ans les cours de la célèbre école des Carmes. Il revint à Québec le 16 décembre 1857.

En 1879, il fut nommé assistant de son frère à la cure de St-Denis de Kamouraska. Le 17 avril 1880, il fut transféré à Ste-Croix en même temps que son frère, qui devenait curé de cette paroisse.

Le 17 avril 1881, à la mort de Mgr Casault, il fut choisi par Mgr l'archevêque de Québec comme vicaire-général de l'archidiocèse. Il fut nommé officiel de l'Officialité métropolitaine le 16 février 1882, et en mars 1887, Sa Sainteté Léon XIII l'élevait à la dignité de Prototaire apostolique *ad instar*.

Il était aussi chanoine honoraire de la cathédrale de Vérone, dignité qui lui donnait le droit de porter la croix pectorale.

Mgr Legaré était le frère de M. le curé de Beauport, de M. le curé de St-Jean Chrysostôme, et de M. Pamphile Legaré, caissier de la Caisse d'Economie. Il était aussi le beau-frère de Son Honneur le maire Langelier et de M. N. Lemieux.

Les funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'un concours immense de prêtres accourus de toutes parts, et d'une foule considérable de fidèles.

Pas moins de deux cents prêtres se pressaient dans le chœur de la Basilique, et dans la nef, dans les allées et dans les galeries, tous les bancs étaient remplis. Il y avait aussi dans les allées et dans les sacristies une foule de citoyens qui n'ont pu trouver place dans les bancs.

Son Eminence le cardinal Taschereau a chanté le service. M. le grand vicaire Gravel de St-Hyacinthe lui servait de prêtre assistant, et MM. les abbés Douville,